

De la **nomination** à la **récompense**

1

PROPOSITIONS DES CANDIDATS JUSQU'AU 31 AOÛT 2018

Un appel aux candidatures est lancé par le Service de l'éducation physique et du sport auprès des associations sportives, des clubs sportifs et des journalistes sportifs.

Les candidats sont présentés au moyen d'un formulaire ad hoc qui peut être obtenu auprès du Service de l'éducation physique et du sport ou sur le site internet:

www.meritesportifvaudois.ch. La date limite pour la présentation des candidats est fixée au **31 août 2018**.

2

NOMINATION DES CANDIDATS

Le Comité d'organisation valide les candidatures selon les critères définis pour chaque catégorie et propose ces dernières au jury.

3

DÉSIGNATION DES LAURÉATS PAR JURY ET VOTE

Un jury formé de personnes représentatives des clubs, des associations et de la presse sportive désigne tous les lauréats, à l'exception des catégories 1 et 2 (sportif et sportive vaudois(e)). Pour celles-ci, le jury sélectionne 3 finalistes départagés par un vote du public et des journalistes sportifs.

4

CÉRÉMONIE

La remise des prix aura lieu **mercredi 5 décembre 2018** au **Théâtre Benno Besson**, à **Yverdon-les-Bains**, à **19h00**.

MÉRITE SPORTIF VAUDOIS | Palmarès 2017



SPORTIVE VAUDOISE 2017: Rachel Moret (tennis de table)
SPORTIF VAUDOIS 2017: Gaël Suter (cyclisme sur piste)
ESPOIR VAUDOIS 2017: Jarod Biya (athlétisme)

EQUIPE SPORTIVE VAUDOISE 2017:
Nyon Rugby LNA



CLUB SPORTIF VAUDOIS 2017:
Badminton Club Yverdon

DIRIGEANT SPORTIF VAUDOIS 2017:
Linda Vialatte (FC Yverdon Féminin)



MÉRITE SPORTIF VAUDOIS 2018

Présentez vos candidats

www.meritesportifvaudois.ch

Secrétariat du **MÉRITE SPORTIF VAUDOIS**
Service de l'éducation physique et du sport
Ch. de Maillefer 35 - 1014 Lausanne

Tél. 021 316 39 35/38
www.meritesportifvaudois.ch



MÉRITE SPORTIF VAUDOIS 2018

Un prix prestigieux,
destiné à récompenser :

- LA SPORTIVE VAUDOISE
- LE SPORTIF VAUDOIS
- L'ESPOIR VAUDOIS

- LE DIRIGEANT SPORTIF VAUDOIS

- LE CLUB SPORTIF VAUDOIS

- L'ÉQUIPE SPORTIVE VAUDOISE

Les lauréats reçoivent un diplôme, une récompense financière et une distinction sous la forme d'une œuvre d'art. Ce mérite ne peut être attribué qu'une seule fois au même lauréat hormis pour la catégorie «Équipe».

Le Mérite Sportif Vaudois est organisé par le Service de l'éducation physique et du sport, la Fondation «Fonds du sport vaudois» et l'Association vaudoise de la presse sportive.

LA SPORTIVE VAUDOISE LE SPORTIF VAUDOIS L'ESPOIR VAUDOIS

La distinction est attribuée à une sportive, un sportif et à un espoir vaudois ayant réalisé une performance marquante et/ou une série de résultats brillants.

Pour prétendre au **MÉRITE SPORTIF VAUDOIS**, les candidats doivent avoir exercé leur activité dans un sport reconnu par Swiss Olympic au minimum pendant 5 ans dans le canton de Vaud.

Seuls les résultats obtenus du **1er septembre 2017** au **31 août 2018** sont retenus.

LE DIRIGEANT SPORTIF VAUDOIS OU LA DIRIGEANTE SPORTIVE VAUDOISE

La distinction est attribuée à un(e) dirigeant(e), un(e) entraîneur, un(e) animateur(trice), un soigneur ou tout autre personne ayant grandement contribué à la bonne marche d'une association ou d'un club sportif. Les candidats doivent faire (ou avoir fait) preuve d'une activité exemplaire, soit :

- avoir œuvré pendant une période particulièrement longue;
- être à l'origine d'un développement remarquable;
- avoir conduit une ou plusieurs activités originales.

Pour prétendre au **MÉRITE SPORTIF VAUDOIS**, les candidats doivent être domiciliés dans le canton et/ou y avoir conduit la majeure partie de leurs activités.

Cette activité doit être empreinte d'éthique sportive.

LE CLUB SPORTIF VAUDOIS

Les organisateurs veulent distinguer les activités méritantes d'un club en faveur du sport. Le club peut notamment s'illustrer en :

- faisant preuve d'originalité/richesse dans les idées;
- proposant des nouveautés dans l'engagement sportif de base et dans la formation des athlètes;
- suggérant des activités exemplaires pour la jeunesse;
- développant le «sport pour tous»;
- remplissant un rôle social dans la communauté;
- ouvrant ses portes aux handicapés;
- s'engageant dans la motivation des bénévoles pour la formation des sportifs et celle des dirigeants apportant un soin particulier à l'accueil et à la communication.

Pour prétendre au **MÉRITE SPORTIF VAUDOIS**, il faut avoir son siège dans le canton et y conduire la majorité de ses activités. Il convient d'être affilié à une association cantonale ou fédérale membre de Swiss Olympic et de respecter l'éthique sportive.

Les résultats sportifs ne sont pas un critère déterminant.

L'ÉQUIPE SPORTIVE VAUDOISE

La distinction est attribuée à une équipe ayant réalisé une performance marquante et/ou une série de résultats brillants en accord avec l'éthique sportive. Seuls sont retenus les résultats acquis en catégorie actifs, ainsi que les titres juniors européens ou mondiaux.

Pour prétendre au **MÉRITE SPORTIF VAUDOIS**, les candidats doivent pratiquer un sport reconnu par Swiss Olympic.

Seuls les résultats obtenus du **1er septembre 2017** au **31 août 2018** sont retenus.